

Lettre ouverte au Président de l'Université Claude Bernard, Lyon 1.

7 avril 2009

Monsieur le Professeur Lionel COLLET,
Monsieur le Président,

Nous sommes les présidents actuels ou récents des sections de mathématiques du Conseil National des Universités. Nous tenons à manifester notre étonnement devant le tableau, en provenance du Conseil Scientifique de l'Université Claude Bernard, qui établit un financement des unités de recherche sur la base directe de critères bibliométriques.

(Nous nous référons ici au document

http://www.univ-lyon1.fr/servlet/com.univ.collaboratif.util.LectureFichiergw?ID_FICHE=196081&OBJET=0017&ID_FICHER=143131)

Ce faisant nous relayons un vif émoi de la communauté universitaire française, en particulier des mathématiciens comme en témoignent par exemple les messages incrédules ou indignés échangés sur la liste de diffusion "mathdebat".

Nous avons compris que ce tableau ne concernait qu'une partie du financement des unités de recherche (un "bonus"), mais nous voyons de graves dangers dans l'utilisation **mécanique** de critères bibliométriques comme le nombre de publications, de citations ou l'emploi de divers index ou facteurs numériques. Si cette pratique devait s'étendre à l'évaluation des équipes de recherche ou aux évaluations individuelles, le résultat serait désastreux. D'une part, il est impossible d'établir sur des critères bibliométriques des comparaisons sensées entre disciplines différentes (et même entre thématiques d'une même discipline), d'autre part ce que l'on mesure ainsi n'est pas la qualité scientifique (originalité, innovation, profondeur), enfin l'usage exagéré de la bibliométrie entraîne des stratégies de publication et de communication biaisées ; de nombreuses études ont été menées sur ce sujet et soulignent toutes les limites de cette approche.

En tant que responsables présents ou passés de sections du CNU, nous avons été très impliqués dans les évaluations individuelles d'enseignants-chercheurs. Le décompte des publications et citations est certes utile et pratiqué, mais il est absolument nécessaire qu'il soit couplé avec de nombreuses autres données et une observation critique plus précise assurée par des pairs qualifiés.

Les mathématiques françaises sont parfois citées comme un domaine d'excellence ; cette notoriété est plus le fruit d'une analyse qualitative que quantitative. Et quand

elle est quantitative, cette analyse est multi-critères : large spectre et difficulté des champs thématiques, participation à des congrès internationaux, qualité des thèses soutenues et essaimage des chercheurs dans les divers organismes de recherche, comité éditoriaux, impact des publications en temps long,...

On trouve sur le site de l'Union Mathématique Internationale un rapport précis et documenté sur l'usage des "Citations Index" dans la politique scientifique. Nous ne pouvons qu'encourager sa lecture ; il est accessible sur <http://www.mathunion.org/publications/report/citationstatistics0/>.

Ce débat sur l'usage de la bibliométrie n'est pas neutre car il existe une pression réelle, en particulier dans de nombreux pays étrangers, pour la mise en place de systèmes d'évaluation basés sur des critères bibliométriques mécaniques. C'est aujourd'hui le mérite des sections du CNU et de l'AERES de ne pas avoir emboîté le pas à cette mode qui permettrait de remplacer les experts qualifiés par des technocrates et des ordinateurs. Il ne faudrait pas que cette pratique soit initiée et développée par les établissements d'enseignement supérieur eux-mêmes, dans le cadre de leur autonomie financière et scientifique.

En conclusion, l'émoi provoqué par le tableau du Conseil Scientifique de l'UCB est donc doublement justifié : il est inadapté à la mise en place d'une politique scientifique et il porte le germe d'une contagion dommageable.

Nous tenions à manifester notre sentiment sur la question sensible de l'évaluation bibliométrique, puisque nous savons porter l'opinion d'une large part de la communauté mathématique (et au delà universitaire) française.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre engagement au service de l'Université et l'expression de nos sentiments respectueux.

Le 7 mars 2009,

Fabrice BETHUEL, Président de la Section 26 du CNU,
Professeur à l'Université Pierre et Marie Curie, Paris 6.

Emmanuel LESIGNE, Président de la Section 26 du CNU entre 2004 et 2007,
Professeur à l'Université François Rabelais, Tours.

Michel OLIVIER, Président de la Section 25 du CNU entre 2004 et 2007,
Professeur à l'Université Bordeaux 1.

Marc PEIGNÉ, Président de la Section 25 du CNU, ,
Professeur à l'Université François Rabelais, Tours.